

BULLETIN MUNICIPAL N° 28



Janvier 2018

MURAT-LE-QUAIRE

Diffusé gratuitement
Reproduction et vente interdite
Rédaction, réalisation et impression
Mairie de Murat-le-Quaire

Le mot du Maire

En ce début d'année, je veux bien entendu souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, en mon nom personnel et au nom de tous les élus, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2018.

2017 a été une année mouvementée. En premier lieu sur le plan national avec l'élection présidentielle. Personne n'aurait parié sur le résultat.

La politique du nouveau gouvernement n'a pas changé, les collectivités sont toujours mises à contribution. Diminution des subventions et suppression des emplois aidés, ce qui va peser lourdement sur les communes et les associations, comme par exemple l'association Art et Traditions des Monts Dore qui gère le musée de la Toinette et qui a trois emplois CAE.

Au fil des précédents bulletins municipaux vous avez pu suivre les travaux et acquisitions que la commune a faits tout au long de l'année.

Pour 2018, le conseil municipal a décidé de continuer à investir. Il est prévu de faire l'enfouissement des réseaux et la voirie dans le village de l'Usclade. Nous allons également changer les garde-corps impasse du château et devant l'Office de Tourisme.

Une commission, dirigée par Jean-François CASSIER, travaille sur le projet d'un nouveau scénario en complément du musée de la Toinette. Après l'étude établie en 2017, c'est maintenant la programmation qui va être réalisée.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui font vivre notre village et qui s'investissent tout au long de l'année.

Je vous renouvelle tous mes vœux : santé, bonheur et réussite dans vos projets pour vous et vos proches.



INFORMATIONS

ACTIVITES DE LOISIRS – 1^{er} Trimestre 2018

Communauté de Communes du Massif du Sancy

www.cc-massifdusancy.fr

Projet « Potager au cœur du Massif du Sancy »

Dés 6 ans – Chambon S/Lac et Murat-le-Quaire

Jeudi 19 Avril et Samedi 5 Mai 2018

Pour cette année 2018, l'accueil de loisirs de la Communauté de Communes du Massif du Sancy souhaite, en partenariat avec les Communes de Besse, Murat-le-Quaire et Chambon Sur Lac, créer **deux potagers pédagogiques** avec les enfants du territoire du Massif du Sancy.

Il y aura un potager à **Chambon sur Lac** et un à **Murat-le-Quaire**.

Les enfants participeront activement à la **création de ces potagers**, qu'ils pourront venir **visiter ou même entretenir quand ils le souhaiteront**.

Plusieurs séances seront programmées pendant l'année 2018, les enfants viendront aux séances qu'ils souhaitent.

La première journée aura lieu le **jeudi 19 avril à partir de 9 h 30**, il n'y aura pas de ramassage mis en place. Le lieu de rendez-vous sera au potager. Elle se déroulera en deux parties : le matin, nous irons visiter le potager de Besse pour découvrir les différentes espèces de végétaux du Sancy, l'après-midi, nous commencerons le potager et fabriquerons les différentes structures dont on a besoin.

Le but de ce projet est de faire partager aux enfants des moments conviviaux et d'apprendre une méthode de culture, pour au final, mettre en place un atelier cuisine et **partager un repas fait avec les légumes et les fruits des potagers**.

Tarif unique : 7€ par jour.

Le dossier d'inscription et les pièces complémentaires obligatoires sont à retourner **avant le 31 Mars 2018** à :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MASSIF DU SANCY

Service Jeunesse

BP 94

63240 LE MONT-DORE

Développement durable

Recyclage : le métal, ça conserve !

Les boîtes de conserve, cannettes et autres aérosols sont omniprésents dans notre vie quotidienne. Constitués de métaux dont les ressources sont limitées, leur recyclage constitue un enjeu qui concerne chaque citoyen.

Pourquoi recycler les métaux d'emballage ?

L'acier et l'aluminium qui constituent nos emballages métalliques proviennent de minerais naturels, qui ne sont pas inépuisables. Or, le recyclage d'une tonne d'acier ou d'aluminium permet d'éviter la consommation de deux tonnes de matière première non renouvelable (fer pour l'acier, bauxite pour l'aluminium), mais également l'équivalent de quatre mois de consommation d'eau d'un habitant.

Ce recyclage permet également de réduire les pollutions, les consommations d'énergie et les impacts sur le climat par rapport à la production primaire. En effet, l'extraction des matières premières génère des poussières et matériaux susceptibles de polluer les milieux naturels et d'altérer les écosystèmes et la santé humaine. La transformation des minerais en métaux nécessite quant à elle plus d'énergie que celle utilisée lors du recyclage. Ainsi refondre une tonne de cannettes d'aluminium économise 95 % de l'énergie nécessaire à l'extraction du métal et permet d'éviter l'émission de l'équivalent d'environ 7 tonnes de CO₂.

Des matériaux faciles à recycler

Recyclables à 100% et à l'infini, l'acier comme l'aluminium conservent leurs propriétés et leurs performances techniques à chaque recyclage, contrairement à d'autres matériaux qui peuvent se dénaturer. Simples et économiques à trier, leur recyclage est aujourd'hui facilité par la collecte sélective des emballages. Les professionnels se sont aussi industrialisés, et grâce aux propriétés électromagnétiques des métaux, leur tri a été le premier à être automatisé.

Encore des progrès à accomplir !

Aujourd'hui 68% des emballages sont recyclés en France, et si les emballages acier font plutôt mieux que la moyenne (78%), il reste encore du chemin à parcourir pour l'aluminium (43%). Dans cette perspective, le principal enjeu est la collecte des cannettes, qui sont pour l'essentiel consommées en dehors du foyer. Pour y remédier, apparaissent actuellement dans divers lieux publics des « distributeurs inversés », remettant au goût du jour le principe de la consigne : pour chaque bouteille ou cannette déposé, le trieur reçoit une gratification sous forme de bon d'achat ou de réduction. Des dispositifs de collecte temporaires sont également de plus en plus souvent proposés sur des événements culturels ou sportifs.

Mais, quelles que soient les initiatives des entreprises et des pouvoirs publics, rien ne remplace l'implication du citoyen !

*Bruno Mortgat
Tutélaire n° 274 Octobre 2017*

Pour toutes ces bonnes raisons, je compte sur vous Muratoises et Muratois pour penser à déposer vos boîtes de conserves et canettes alu dans les bacs jaunes. Si ce n'est déjà fait !

Gérard Brugière

Le compteur Linky

ENEDIS – L'électricité en Réseau

ERDF, devenue Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède actuellement à la modernisation des compteurs, pour un réseau public plus performant et de meilleurs services aux collectivités et aux particuliers.

Le nouveau compteur en quelques mots

Après les compteurs bleus et compteurs blancs électroniques, le compteur Linky est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité. Il est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL). Il remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français d'ici 2021 pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales disposant d'une puissance de 3 à 36 kVA.

Le remplacement et l'installation

Lors du remplacement du compteur sur votre commune, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant. La pose sera assurée par une entreprise de pose partenaire d'Enedis qui mandatera un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur Linky. Si le compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez-vous devra être pris avec vous.

30 minutes d'intervention : brève coupure de votre alimentation en électricité. Certains appareils (radio-réveil, box Internet...) peuvent nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés.

Pas de travaux d'aménagement nécessaires : emplacement & taille similaire à l'ancien compteur.

Intervention complètement gratuite : assurée par un technicien d'une entreprise partenaire, reconnaissable par le port de ce logo.



L'installation du compteur Linky ne modifie pas votre contrat d'électricité.
Dans le cadre de l'intervention, le technicien vérifiera également le réglage de votre disjoncteur, s'il peut y accéder.

A qui appartient le compteur ?

Ce matériel est mis à votre disposition et ne vous appartient pas. Pour réaliser sa mission de service public, et comme il est écrit dans votre contrat d'électricité, **Enedis doit avoir accès à ce dispositif de comptage.**

Ce changement de compteur est-il obligatoire ?

Oui. Il est indispensable et encadré par la loi. Vous ne pouvez donc pas refuser son remplacement. En cas d'obstruction persistante à son changement, vous serez soumis à un « relevé spécial » payant au moins une fois par an. De même, les communes ne peuvent pas interdire le déploiement des compteurs sur leur territoire.

Plus d'infos : N° Vert Linky 0 800 054 659 Services et appels gratuits ou [enedis.fr](https://www.enedis.fr)

Taxe d'habitation

La suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers fiscaux français va créer un manque à gagner de plus de neuf milliards et demi pour les communes, d'ici 2020. Le gouvernement a promis de le compenser, mais certains élus s'inquiètent.

En 2020, 78,67% des foyers fiscaux français ne paieront plus cet impôt, qui est aujourd'hui une ressource importante pour les communes et les intercommunalités. En se basant sur les données de l'administration fiscale, les parlementaires ont simulé l'impact qu'aura cette réforme dans chaque ville ou village du pays.

D'après leurs chiffres, sur les 28 millions de foyers fiscaux actuellement soumis à la taxe d'habitation, plus de 17 millions de foyers vont en être exonérés d'ici à 2020, auxquels viennent s'ajouter les 5 millions qui bénéficiaient déjà d'une exonération ou d'une taxe d'habitation nulle. L'exécutif a promis de compenser le manque à gagner, mais certains élus doutent de sa capacité à tenir cet engagement.

En ce qui concerne la commune de Murat-le-Quaire ce seraient 83,04% des foyers de la commune qui seraient exonérés en 2020. C'est 71,43 points de plus qu'actuellement, soit un manque à gagner potentiel de 86 494 euros.

(Source France INFO – Article Nicolas Enault du 21/11/2017)

ECHANGES DE SAVOIRS ET DE COMPETENCES



Chacun a un savoir personnel à offrir et à recevoir :

Bricolage, cuisine, informatique, jardinage...



- Réciprocité des dons : chacun donne et reçoit (à une ou plusieurs personnes)
- Réciprocité formatrice : le transmetteur révise ses savoirs, les réactualise
- Egalité des savoirs : tous les savoirs ont la même valeur
- Absence de contrepartie financière
- Sans adhésion

L'objectif :
Par l'entraide, créer du lien !

Comment cela se passe-t-il ?

Lorsque les offres et demandes semblent correspondre, le coordinateur met en relation offreurs et demandeurs. Après une écoute préalable, un réajustement éventuel, les deux parties s'entendent sur les méthodes, modalités d'apprentissage, outils, lieu et fréquence.

Pour plus de renseignements : Catherine : 06 10 16 51 62

Permanence tous les premiers vendredi de chaque mois à 18 heures au local du C.C.A.S. sous la médiathèque de La Bourboule



Jeunes lycéens étrangers Allemands, Brésiliens, Slovaques, cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Margherita, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime jouer au foot, se promener dans la nature, faire du ski et du bénévolat et voyager. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



Renseignements :

Laurence CAUTENET-SIVET – Auvergne
06.21.72.02.61
cautenet@yahoo.fr

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

Les Brèves

Bénévoles CAO « Le temps des copains »

Le jeudi 23 novembre dernier, une réunion a eu lieu à 18 heures afin d'informer et d'inscrire les bénévoles qui souhaitent donner un peu de leur temps afin d'aider les réfugiés. Un groupe d'une dizaine de personnes entre 18 et 30 ans a été accueilli le jeudi 16 novembre dans le bâtiment « le temps des copains », puis un second groupe de 13 personnes est arrivé le 28 novembre.

Beaucoup de questions ont été posées, afin de comprendre le fonctionnement du Centre, ainsi que pour savoir quels étaient les besoins du CAO (vêtements, matériel...)



Les bénévoles présents ont pu s'inscrire sur des listes comme chauffeur, initiation sportive ou accompagnement randonnée, jeux de société, apprentissage du français..., le but étant de créer de la convivialité.

(Un troisième groupe d'une douzaine de personnes est également arrivé début décembre, ce qui porte à la date d'aujourd'hui à 35 le nombre de migrants accueillis).

Lutte contre le campagnol terrestre

Combattre le campagnol terrestre :
agissez, ensemble, au plus tôt, en combinant tous les moyens de lutte.

Pour lutter ensemble en coordonnant les actions individuelles, rapprochez-vous de votre GDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles).



Luttez au plus tôt en surveillant vos parcelles, et en commençant par limiter la population de taupes qui « fait le lit du campagnol ». Combinez tous les moyens de lutte : techniques agronomiques, accueil des prédateurs, piégeage, lutte chimique. Deux nouveaux produits à base de Phosphore de zinc ont été récemment autorisés.

Pour connaître les modalités d'utilisation, adressez-vous à la **FDGDON 63** (Fédération Départementale des GDON **04 73 42 15 83**).

La FDGDON est également votre interlocuteur pour toute autre demande d'information concernant la lutte contre le campagnol terrestre (formations, indemnisation FMSE, ...)

Etude nouveau projet touristique

Lors d'un dernier bulletin municipal nous vous avons fait part qu'une étude avait été lancée avec le Cabinet "Maitres du Rêve" pour un projet de développement touristique.

Cette étude est terminée et un thème a été validé. Celle ci a été présentée aux différentes instances susceptibles de nous aider dans le financement : Région, Conseil départemental, Communauté de Commune, Parc des Volcans.....

La deuxième phase va consister à détailler l'idée retenue et en faire un chiffrage. A ce moment là le conseil municipal délibèrera pour donner suite ou non à ce projet.

Le groupe de travail est constituée de Fabienne Moiroux, Martine Coursolles, Nicolas Peyrard, JF Cassier et le cabinet Conseil Arkadys.

L'objectif de la mairie est de trouver un projet qui contribue au développement économique du village et qui soit créateur d'emplois.

Déneigement

Nous avons décidé de sous traiter une partie du déneigement (Super Murat, L'Usclade, La Pregnaf). L'entreprise Bellon a été retenue.

Trois objectifs :

- * Améliorer la rapidité du déneigement
- * Libérer du temps à nos agents communaux pour les affecter à d'autres tâches
- * Avoir une solution de repli en cas de panne de notre chasse neige



Circuits «Randonnée à Thèmes»

La Communauté de Communes du Sancy a lancé un projet de circuits « randonnée à thèmes » sur différentes communes du Massif.

Un circuit rando à thème sera réalisé sur notre commune.

Christophe Prudhomme (Président de la Copropriété de Super Murat) travaillera avec la Communauté de Communes du Massif du Sancy sur ce projet.

Nous tenons à remercier Christophe pour son investissement pour la commune.

UTILISATION DE LA SALLE DES FETES

PAR LES ASSOCIATIONS



	Tai Ji Quan	Banne Boots	Gym
lundi			
mardi	18 h 45 à 20 h 15	20 h 15 à 22 h 30	
mercredi		18 h 15 à 19 h 15	
jeudi		20 h à 22 h	18 h 30 à 20 h
vendredi			
samedi			
dimanche			

UTILISATION DE LA SALLE Marcel BONY (Mairie)

PAR LES ASSOCIATIONS



	Yoga	Sophrologie
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi	19 h à 21 h	
Vendredi		
Samedi		10 h 30
Dimanche		



Contacts :

Tai Ji Quan
Banne Boots
Gym
Yoga
Sophrologie

ALLIOT Cédric
 ANDRAUD Isabelle
 CHASSAGNE Agnès
 BONNOT Myriam
 CIROZAT Christelle

06 73 39 25 98
 06 09 87 49 69
 06 70 55 63 91
 07 83 48 56 35
 06 84 34 18 23

Vœux aux Associations, au personnel communal et aux nouveaux habitants de la Commune



Le vendredi 12 Janvier, notre Maire Gérard BRUGIERE, en présence du conseil municipal a présenté ses meilleurs vœux pour 2018 aux responsables d'associations du village, aux responsables locaux, au personnel communal et souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants de la Commune.

Gérard BRUGIERE a tenu à remercier tous les acteurs locaux, parmi lesquels les bénévoles de Murat en fête ainsi que les nombreuses associations et toutes les personnes qui s'investissent pour le village.



C'est dans une ambiance très conviviale et chaleureuse que les invités ont pu partager un succulent repas, concocté par Nicolas Peyrard qui s'est de nouveau surpassé.

Repas des Aînés



Le dimanche 14 Janvier, afin de fêter cette nouvelle année les élus et nos aînés se sont retrouvés, à la salle des fêtes, pour partager un excellent repas élaboré par Christine et Olivier MOLINA, nouveaux gérants du Relais de la Toinette et animé par Jean-François Martin et Christelle Cirozat.

Notre Maire, a d'abord souhaité la bonne année à toutes les personnes présentes puis a fait part des travaux réalisés au cours de l'année écoulée mais a surtout parlé de ceux en cours de préparation, pour lesquels le conseil travaille depuis plusieurs mois.

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance musicale très conviviale



Nouveaux gérants - Relais de la Toinette



Nous souhaitons la bienvenue à Christine et Olivier MOLINA nouveaux gérants du relais de la Toinette.

Après avoir effectué quelque petits travaux de nettoyage et de rafraichissement du restaurant, M et Mme MOLINA ouvriront les portes du relais de la Toinette le 8 Février prochain.

Il est à noter dans vos agendas qu'une soirée choucroute est déjà prévue pour le mois d'avril. La date sera communiquée ultérieurement.

Une soirée à thème sera organisée environ tous les deux mois.

Nos aînés ont déjà pu apprécier les talents culinaires de nos nouveaux restaurateurs, lors du repas à la salle des fêtes à l'occasion des vœux du Maire.



Vie Associative

Les Ailes Silencieuses

Programme d'activités 2018



Les « Ailes Silencieuses » association loi de 1901, affiliée à Fédération Française d'Aéromodélisme, a pour vocation au sein de l'estive à la Banne d'Ordanche de promouvoir la pratique de l'aéromodélisme radiocommandé en vol de pente (voir article dans le bulletin municipal d'octobre/novembre n°27).

Son programme d'activités 2018 a été validé lors de l'assemblée générale du 29 octobre, avec pour axes principaux :

Manifestations de promotion avec accueil du public :

- 21 et 22 avril au casino de La Bourboule : exposition d'aéromodèles radiocommandé (notamment de planeurs) avec mise en place de simulateurs de pilotage, dans le cadre de l'exposition nationale de modélisme ferroviaire organisée par l'association « Fun Rail La Bourboule »

- 14 et 15 juillet, puis 6 et 7 août à la Banne d'Ordanche : journées d'initiation à l'aéromodélisme, avec le matin au local au 1er parking apprentissage sur simulateurs, et l'après midi sur la pente exposée au vent une initiation au pilotage en double commande.

Activités sportives réservées aux licenciés FFAM, sans appel au public :

- 4 et 5 août concours national planeurs type F3B
- 11 au 13 août rencontre nationale grands planeurs remorqués

Mise en place d'un animateur sur la pente de mi juillet et mi août :

- pour l'accueil et la sécurité des aéromodélistes provenant de toutes régions,
- et aussi pour l'accueil des visiteurs, qui alors sur rendez-vous pourront être initiés au pilotage de vol de pente en double commande.

Pour tout renseignement Site : www.ails-silencieuses.fr



Sophro-Reviviscence



Christelle CIROZAT

Place de la Mairie

63690 Tauves

06.84.34.18.23

sophro-reviviscence.com

mail : mesangechristelle@gmail.com

Christelle CIROZAT membre de la chambre syndicale de sophrologie, **sophrologue installée à Tauves** vous propose des ateliers pour apprendre à vous détendre, à gérer le stress, chasser vos tensions par exemple, grâce à la sophrologie.

C'est une méthode qui emploie un ensemble de techniques qui vont à la fois agir sur le corps et sur le mental. Elle combine des exercices qui travaillent à la fois sur la respiration, la décontraction musculaire et l'imagerie mentale (ou visualisation). Toutes ces techniques **verbales et non tactiles** permettent de retrouver un état de bien-être et d'activer tout son potentiel.

La sophrologie permet d'acquérir une meilleure connaissance de soi et d'affronter les défis du quotidien avec sérénité.

Lieu des ateliers proposés :

Les samedis à 10h30 salle Marcel Bony à la mairie de Murat le Quaire.

Les ateliers durent 1 heure environ, permettent l'apprentissage et les échanges. Chaque séance a une intention particulière et ne nécessite pas de suivi, si ce n'est pour vous que de vous entraîner au bien-être!

Lancez-vous, venez vous redécouvrir!

Sur réservation uniquement au 06.84.34.18.23, tarif par personne 15€



Les échos du Scénomusée Toinette et Julien et les virées du Sancy

Par le président de l'association Olivier Chambonnet

Une tendance à la baisse :

Le Scénomusée fait preuve d'une belle longévité. L'engouement du public reste toujours intact. Néanmoins, l'année 2017 confirme encore une baisse de fréquentation de nos deux sites : près de 18500 personnes ont rendu visite à Toinette et Julien.

Le Scénomusée est bien référencé sur les sites internet. Nous avons d'ailleurs obtenu en 2017 une Attestation d'Excellence sur le site Tripadvisor (site offrant des avis et des conseils touristiques émanant des visiteurs). Cette distinction est le reflet de l'accueil, de la qualité des visites et des services proposés.

L'équipe de Toinette et Julien est composée de 6 salariés embauchés à l'année dont trois permanents, ce qui permet d'accueillir nos visiteurs sept jours sur sept. Malgré une conjoncture morose, notre équipe a su rester motivée, enthousiaste et exigeante en terme d'accueil.

La suppression brutale des emplois aidés va cependant nous contraindre à revoir notre mode d'organisation, avec un personnel forcément réduit. Plusieurs pistes sont à l'étude. Notre association fera tout son possible pour maintenir au mieux son offre touristique. D'autant que la vente du bâtiment de la Grange de Julien à la commune permet de relancer des campagnes de communication et de modernisation, jusqu'alors différées faute de trésorerie.

Ainsi nous espérons que les activités de notre association seront pérennisées.

La Toinette expose :

Les salles du rez-de-chaussée de la mairie ont été mises gracieusement à notre disposition pour accueillir des expositions tout au long de l'année. En 2017, nous avons eu le plaisir de vous présenter les œuvres de plusieurs artistes.

- Février/Mars 2017 : Adèle : aquarelles et huiles
- Avril/Mai 2017 : Solange et Jean Pierre Girond : dentelles
- Juin 2017 : Collectif de sculpteurs sur pierre de Volvic « Ah la sale bête ! »
- Juillet 2017 : Marie-Jeanne Gadaud : chapelière
- Août 2017 : Marie Noëlle Deletoille : peintures à l'huile et au couteau
- Septembre 2017 : Club photos de Tauves
- Octobre 2017 : Murat Aquarelle « Hommage à Mr Borel »

Nous remercions chaleureusement les exposants pour la qualité des œuvres exposées, et pour leur disponibilité.

En 2018, nous aurons le plaisir de présenter une très belle exposition photographique : **La ruralité, c'est dépaysant.** Cette exposition de 60 photographies, sur la période des Trente Glorieuses (1946 à 1975) retrace la vie paysanne et ses bouleversements dans notre département.

Cette magnifique tranche d'histoire nous est prêtée gracieusement par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Elle sera visible du 10 février au 25 mars 2018.
Venez nombreux !

Le calendrier de nos expositions sera disponible sur notre site internet : www.toinette.com
Cette année encore, cette programmation vous fera découvrir de nouveaux talents.

Les Virées du Sancy[®] :

Les virées sont très appréciées du public. Les guides acteurs se mobilisent pour faire découvrir les secrets de notre patrimoine en mêlant humour et anecdotes.

L'année qui vient de s'écouler a vu la création de deux nouvelles virées :

- Mission Bourboule, virée dite « de salon ». Ce spectacle est présenté dans le théâtre de la Bourboule. Le guide acteur permet aux spectateurs d'aller à la rencontre du patrimoine « caché » de cette station thermale.
- Le Château de Val a programmé en Juillet et Août une virée chaque lundi en nocturne. Cette visite décalée s'organise autour d'une déambulation dans les salles et recoins du château.



2018

*L'association Art et Traditions des Monts Dore, son
Président Olivier Chambonnet et l'équipe du
Scénomusée Toinette et Julien vous présentent tous
leurs vœux de bonheur, joie et prospérité.*

Auvergn'Attitude

Bientôt l'hiver !

C'est avec quelques petits centimètres de neige et accompagnée de brèves éclaircies qu'une grande partie de l'équipe d'Auvergn'Attitude s'est retrouvée à son quartier général (Chalet de la Banne).

Une autre partie de l'équipe est quant à elle en stage de formation à Prémanon (JURA) pour valider l'obtention du nouveau Diplôme d'État d'Accompagnateur en Montagne.

Au programme au Chalet de la Banne : rangement des VTT, préparation des raquettes à neige, courte réunion et déjeuner partagé ensemble pour un bon moment de convivialité.

L'occasion de vous présenter rapidement quelques uns d'entre nous :



* **Nicolas G.** : Accompagnateur en Montagne et Moniteur Kayak, part bientôt à Cuba pour sa pause automnale.

* **Antoine** : Accompagnateur en Montagne, spécialisé dans les encadrements course et trail (longues distances).

* **Nicolas M.** : Accompagnateur en Montagne, fait partie de l'équipe des Educateurs Nature d'Auvergn'Attitude.

* **Patrice** : Accompagnateur en Montagne et Moniteur VTT, développe la pratique du VTT à Assistance Électrique.

* **Didier C** : ce serait plus court de dire ce qu'il n'est pas... Accompagnateur en Montagne, Moniteur VTT, Moniteur de Ski et Moniteur Parapente.

* **Jean-Michel** : Accompagnateur en Montagne et Géologue, spécialisé course et trail (longues distances, participe à nouveau au prochain marathon de la Rochelle), développe l'organisation de séjours rando ici et ailleurs pour les groupes, clubs, associations...

* **Cécile** : Accompagnatrice en Montagne, Monitrice Marche Nordique et Éducatrice Nature.

* **Julien** : Accompagnateur en Montagne et Moniteur VTT

* **Fabrice** : Accompagnateur en Montagne et Moniteur Marche Nordique.

* **Laurent D.** : Accompagnateur en Montagne et Moniteur Marche Nordique, coordinateur des activités Marche Nordique et Classes de Découvertes.

Nous vous présenterons bientôt le reste de l'équipe : Béatrice, Isabelle, Franck, Jean, Laurent G., Didier S., Christophe, Jean-François, Benjamin, Pierre, Benoît, Jean-Baptiste, Olivier, Gérard...

Laurent Duffour

Muratt en Fête

28 Octobre 2017 : Murhalloween

Cette année Murhalloween a eu lieu entre le lac et le chalet de la Banne.

La difficulté est de trouver de nouveaux thèmes chaque année mais notre artiste Olivier Papon n'est pas à court de nouvelles idées.

Le succès fut total car nous avons presque atteint les 300 participants.



Nous devons donc nous remettre en cause pour améliorer notre organisation face à un public de plus en plus nombreux.

Feu d'artifice, tir de canon, cavaliers sans tête, soupe de la sorcière... tous les effets étaient au rendez vous pour faire peur !

Nous remercions tous les bénévoles qui ont préparé les décors et qui ont aidé au bon déroulement de cette manifestation.

16 et 17 Décembre 2017 : Marché de Noël

Cette année le marché de Noël a eu lieu durant 2 jours.

Une quinzaine d'exposants étaient présents dans les salles de la mairie.

Nous tenons à saluer la très belle initiative de notre bénévole Pierre Tatinclaux qui a mis en place un atelier de fabrication de jouets avec des matériaux de récupération. Cela a fait la joie des enfants !

Pierre a aussi fait une exposition des objets de sa fabrication.

Dans la cour de la mairie, les visiteurs pouvaient déguster vin chaud, crêpes et marrons grillés.



Le dimanche après midi, la neige étant au rendez vous, le père Noël a pu arriver en traineau avec ses chiens. Un goûter a été offert à tous les enfants.

Ambiance très conviviale sous la neige !



Livret Programmes des Festivités Muratoises 2018

Un livret format A4 présentant les festivités 2018 a été réalisé par l'Association Murat en Fête.

Une trentaine de partenaires Muratois et communes environnantes (prestataires, commerçants, artisans...) ont soutenu ce projet et figureront dans le livret. Ce dernier sera diffusé à l'échelle du Massif à environ 1500 exemplaires.

Un grand MERCI à ces partenaires qui nous soutiennent !

Le but est de faire connaître encore plus les animations du village et d'en développer la fréquentation, mais aussi de mettre en valeur l'équipe des 50 bénévoles qui se démènent pour développer les festivités.

MERCI à Alain Mignard et Magdeleine Papin qui ont travaillé sur ce projet.



Première festivité 2018



REPAS JAZZ

Samedi 10 février 2018 à 20 h 00

La soirée aura lieu à la salle des fêtes de Murat le Quaire avec un Trio Jazz.

Les repas au tarif de 30 € sont sur réservation et le nombre de places est limité.

Il est conseillé de s'inscrire rapidement auprès de Nicolas au 06 31 78 71 23.

Menu

Foie gras de chez Rougié cuit en deux façons

Longe de veau d'auvergne Orloff

Pommes grenailles

Polenta cœur coulant au cantal

Poêlée gourmande

Assiette de fromages d'auvergne

Salade aux noisettes

Le chocolat dans tous ces états

Café douceur

Nous remercions énormément par avance Nicolas Peyrard qui va préparer ce fabuleux repas gastronomique.